



**Réunion du Comité Syndical**

du mercredi 4 juin 2008

CS - 4.17

**Offre INERIS relative à l'appui  
scientifique dans le cadre du suivi de  
l'usine d'incinération**

**RAPPORT**

Présenté par Monsieur Marcel GRAPIN  
Vice-Président

Monsieur le Vice-Président rappelle que l'Institut National de l'Environnement industriel et des Risques ( INERIS ) fait partie du Comité Scientifique du S.E.R.T.R.I.D, qui se compose également du Laboratoire CARSO et de l'APAVE.

Ces différents organismes sont notamment sollicités à l'occasion de la réunion annuelle de la Commission Locale d'Information et de Surveillance ( C.L.I.S ), au regard de l'impact environnemental de l'exploitation de l'Ecopôle.

Monsieur le Vice-Président porte à la connaissance de l'assemblée délibérante l'offre transmise par INERIS au titre de l'exercice en cours.

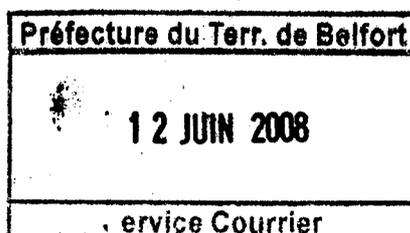
La prestation est chiffrée à 3 300 € H.T.

Ceci exposé

A l'UNANIMITE le Comité Syndical :

- **APPROUVE** l'offre d'INERIS au titre de l'année 2008

**Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 4 juin 2008, ladite délibération  
ayant été affichée par extrait le 12 JUIN 2008 conformément à l'article L 2121-25  
du Code Général des Collectivités Territoriales.  
Dépôt en Préfecture le**



**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Président,

**Leouahdi Selim GUEMAZI**